

Reçu le **16 FEV. 2021**

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 29 JANVIER 2021
EN VISIOCONFERENCE**

Bureau des relations
aux Usagers

Délibération n° 21-03 : Vote du Budget primitif 2021

VU les articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
VU l'arrêté préfectoral n°523 en date du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé « syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »
VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »

Le Comité syndical se réunit à l'effet d'approuver le budget primitif 2021 du syndicat mixte de l'aéroport.

<u>Présents :</u>	Mesdames Corinne BESSON FAYOLLE, Anne DAMON, Fabienne PERRIN, Nadia SEMACHE, Messieurs Pierrick COURBON, François DRIOL, Gérard DUBOIS, Joseph FERRARA, Luc FRANCOIS , Gaël PERDRIAU, Hervé REYNAUD, Philippe VALENTIN ,
<u>Pouvoirs :</u>	Monsieur Georges ZIEGLER donne pouvoir à Madame Fabienne PERRIN Monsieur LAURENDON donne pouvoir à Madame Corinne BESSON FAYOLLE
<u>Excusés :</u>	Mesdames Solange BERLIER, Irène BREUIL, Anne DAMON, Messieurs Christophe BAZILE, Eric LARDON, Jean Pierre TAITE, Daniel VILLAREALE

VOTE A LA MAJORITE ABSOLUE
DES VOIX EXPRIMEES

Lors des orientations budgétaires du comité syndical du 15 décembre 2020, il a été présenté un projet de budget 2021 équilibré en section d'investissement à hauteur de 2 279 000 € et en section de fonctionnement à hauteur de 3 161 000 €

Le projet du budget 2021 soumis à la présente assemblée s'équilibre en section d'investissement à hauteur de 2 276 785.26 € et en section de fonctionnement à hauteur de 3 175 412.34 €

Le résultat de fonctionnement est légèrement supérieur de 14 412.34 € par rapport à l'estimation inscrite dans les orientations budgétaires. En conséquence, il a été inscrit dans la section de fonctionnement du Budget 2021 des dépenses imprévues pour le même montant.

Le projet de budget 2021 intègre les orientations données par le budget d'exploitation de la régie, les investissements prévus à la PPI pour 2021, ainsi que les projets d'investissements portés par la CCI pour le compte du syndicat mixte en 2020.

Le niveau des contributions 2021 des membres du syndicat mixte est augmenté d'environ 25% par rapport à celui de 2020 et ce conformément au débat sur les orientations budgétaires.

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

1-) Section d'exploitation (fonctionnement)

Le budget prévisionnel de fonctionnement s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Chap. 67 - Participation au déficit de l'aéroport (<i>dont 300 000 € de redevance d'occupation domaniale</i>) (1)	1 208 000,00 €	Chap. 75- Redevance d'occupation du domaine public	300 000,00 €
Chap. 011- Charges à caractère général	223 000,00 €	Chap. 74- Subventions d'exploitation	1 461 000,00 €
- Frais d'études (AMO)	30 000,00 €	* Département de la Loire (43 %)	628 230,00 €
- Assurances	16 000,00 €	* Saint-Etienne Métropole (30,5%)	445 605,00 €
- Taxes foncières	135 000,00 €	* CCI (15%)	219 150,00 €
- Remboursement de frais à des tiers	40 000,00 €	* Loire Forez Agglo (7%)	102 270,00 €
- Annonces et insertions	2 000,00 €	* CC Forez Est (4,5%)	65 745,00 €
Chap 012 Charges de personnel - mise a disposition de personnel	8 000,00 € 8 000,00 €		
Chap. 66- Intérêts	71 000,00 €		
Chap. 042- Dotations aux Amortissements	210 000,00 €	Chap. 002- Excédent de fonctionnement reporté	1 414 412,34 €
Chap. 022- Dépenses imprévues	14 412,34 €		
Chap. 023- Virement à la section d'Investissement	1 441 000,00 €		
TOTAL	3 175 412,34 €	TOTAL	3 175 412,34 €

Les dépenses de fonctionnement seront équilibrées par les contributions des membres au prorata de leur participation dans le syndicat mixte.

Ainsi le **budget de fonctionnement** du syndicat mixte dégage une capacité d'investissement de 1 441 000 € qui permettra de financer une très large partie des investissements 2021 et l'amortissement du capital emprunté.

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

2-) Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Chap. 20- Immobilisations incorporelles	76 000,00 €	Chap. 021- Virement de la section de fonctionnement	1 441 000,00 €
Frais d'études	68 000,00 €		
concession et droits assimilés (logiciel)	8 000,00 €		
Chap. 21- Immobilisations corporelles	275 000,00 €		
Remboursement des investissements de la CCI de 2020	200 000,00 €		
Matériel informatique	20 000,00 €		
Autres immobilisations corporelles	26 000,00 €		
Acquisition foncière (bande des 300 m)	29 000,00 €		
Chap. 23- Immobilisations en cours	928 100,00 €		
Travaux réfection piste	40 000,00 €		
investissements pour mise aux normes EASA	58 000,00 €		
Travaux bâtiments et clotures	95 000,00 €		
Travaux de démolition	135 100,00 €		
Autres dépenses	600 000,00 €	Chap. 040- Amortissement des immobilisations	210 000,00 €
Chap. 16- Emprunts et dettes assimilés de l'emprunt	371 900,00 €		
Amortissements des emprunts	287 000,00 €		
Autres dettes (solde acquisition bande des 300 m)	84 900,00 €		
Chap 001- solde exécution de la section d'investissement reporté	625 885,26 €	1068- Excédents de fonctionnement capitalisés	625 885,26 €
Chap. 020- Dépenses Imprévues	0,00 €		
TOTAL	2 276 885,26 €	TOTAL	2 276 885,26 €

Le budget prévisionnel d'investissement s'établit comme suit :

Les travaux et investissements sont budgétés pour 2021 à hauteur de 1 364 000 € comme suit :

- 68 000 € de frais d'étude radar travaux de réfection de piste
- 8 000 € d'acquisition de logiciel de facturation
- 200 000 € pour le remboursement des marchés et investissements réalisés par la CCI en 2020 pour le compte du syndicat mixte
- 20 000 € pour le matériel informatique
- 29 000 € pour la poursuite des acquisitions foncières à réaliser afin de mettre l'aéroport en conformité avec la nouvelle réglementation européenne (bande des 300 m)

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

- 26 000 € pour câble d'alimentation pour la station Total
- 40 000 € de travaux de réfection de pistes
- 58 000 € d'investissements pour mise aux normes EASA et étude
- 95 000 € travaux pour bâtiments et clôtures
- 135 100 € travaux de démolition sur la bande des 300 m
- 600 000 € autres dépenses
- 84 900 € solde de l'acquisition de la maison (bande des 300 m)

Ces travaux et investissements seront financés par le virement de la section de fonctionnement.

Il est rappelé que :

- Les amortissements d'emprunts budgétés à hauteur de 287 000 € correspondent au remboursement des emprunts de 5 000 000 € mobilisés en 2015 pour financer l'acquisition de l'aéroport et le remboursement des travaux et investissements réalisés par la CCI pour le compte du syndicat mixte en 2013 et 2014.
- Les travaux et investissements réalisés par la CCI en 2020 pour le compte du syndicat mixte lui seront remboursés en 2021. Ces investissements seront alors intégrés dans le patrimoine du syndicat mixte en 2021 et feront l'objet d'amortissements dans le budget du syndicat mixte à compter de 2022.

3-) Calendrier d'encaissement des participations, redevances et de décaissement pour contribution au déficit de l'aéroport

Déficit prévisionnel 2021 (versé en 2 acomptes) (1) : 1 208 000 €

	28/02	31/03	30/06
Encaissement des contributions des membres du syndicat	100%		
Versement au budget d'exploitation de la régie du déficit prévisionnel 2021	50% (de (1))	50% (de (1))	
Paiement de la redevance d'occupation 2021 par le budget d'exploitation de la régie			100%

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical:

- **approuve le budget primitif 2021 du syndicat mixte qui s'équilibre en fonctionnement à 3 175 412,34 € et en investissement à 2 276 885.26€**
- **approuve le calendrier d'encaissement des participations et de la redevance d'occupation domaniale du budget d'exploitation de la régie et de décaissement au profit du budget d'exploitation de la régie pour contribution au déficit de l'aéroport.**
- Votants : 14 représentant 74.125% des voix
- Vote POUR : 13 représentant 61.125% des voix
- Vote CONTRE : 1 représentant 5.375 % des voix

Gaël PERDRIAU
Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport de Saint-Etienne Loire

